



# Le Prix Herman Houtman 2020 : «Parlons Jeunes», par l'ASBL Comme un Lundi

« Quand on parle d'un enfant, on n'exprime jamais l'objet lui-même, mais l'espoir que l'on fonde sur lui »

Johan Wolfgang Von Goethe



ont ratifié la Convention précitée, qui place la participation comme l'un de ses principes fondamentaux.

Au-delà des textes internationaux, la participation est clairement devenue aujourd'hui un enjeu qui interpelle bon nombre d'associations comme a pu en témoigner la quantité des candidatures. Parmi ces dernières, couvrant une gamme insoupçonnée de sujets, une seule a été retenue à l'unanimité, celle de l'ASBL *Comme un Lundi*, pour son projet « *Parlons Jeunes* »<sup>2</sup>.

Si choisir n'est pas toujours une tâche aisée, dans le cas d'espèce, bien loin du cliché que pourrait véhiculer son nom, l'association *Comme un Lundi* a séduit par sa volonté de briser quelques idées reçues et de rompre l'isolement de nombreux jeunes. Avec humour, enthousiasme et inventivité. Plus concrètement, « *Parlons Jeunes* » incarne ce droit à la participation des enfants, dont le droit à l'expression constitue un des piliers.

Passé un certain âge, fêter le temps qui passe peut avoir une saveur douce-amère. Pas pour un Fonds Houtman toujours alerte. Plus qu'un moment de fête, bien nécessaire, c'est une nouvelle fois l'opportunité de marteler sa raison d'être, « venir en aide à l'enfance en difficulté physique, psychique ou sociale, sans distinction de sexe, de race, de nationalité, de religion ou de conception philosophique »<sup>1</sup>.

Aussi, à la fin de l'année 2019, le Fonds Houtman lançait un nouvel appel à candidatures, axé cette fois sur le thème du droit à la participation. Consacré par la Convention relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989, ce droit à la participation est, parmi tous les droits de l'enfant, un véritable « pivot » car aucun de ces droits n'a de sens si, plutôt qu'être perçu comme un objet de droit, l'enfant n'est pas considéré en tant que véritable sujet de droit.

Dans une société démocratique normale, tous les citoyens ont le droit de participer à la vie de la cité. « Tous », donc les enfants aussi. Leur donner l'information adaptée à leur âge, les écouter, les associer aux prises de décisions, ..., sont autant de devoirs de la responsabilité même de tous les États qui

La volonté de *Comme un Lundi* est de partir des préoccupations des jeunes et de leur confier ensuite un rôle actif. Ainsi « la valorisation de chaque participant fait partie intégrante des objectifs du projet » avec la volonté de « développer tant leurs capacités créatrices que leur esprit critique ». Qui pourrait aujourd'hui ne pas y souscrire ? A l'heure des « fake news » et dans un contexte d'immédiateté qui permet la manipulation de toutes les émotions ? Dès lors, l'intérêt marqué ici pour l'éducation aux médias est l'illustration d'une volonté émancipatrice de bon aloi. Avec, de surcroît, l'idée de sortir des schémas imposés par les médias classiques « pour créer de nouveaux formats, plus à même de rendre compte de la complexité des vécus et des réflexions des jeunes ».

Pour un prix peu banal dans l'histoire du Fonds, celui de ses 30 années d'existence, distinguer ceux qui œuvrent pour que des jeunes « puissent se frayer un chemin dans la société actuelle et façonner le monde de demain » était pour le jury de ce grand Prix une évidence.

Le pari d'un être humain maître de ses choix, de son destin, vaut toujours la peine d'être tenté.

Benoît Van der Meerschen,  
Président du Jury, Vice-Président du Fonds

1. Les termes de la convention de création du Fonds, en 1989...

2. <http://parlonsjeunes.be/>